
Parcours du syndicalisme dans la mondialisation

Stéphane Le Queux, Ph. D.
Griffith University, Australia

Introduction

D'un syndicalisme en crise au syndicalisme face à la crise : cet exposé vise à retracer le parcours du syndicalisme dans la mondialisation. Il y a en effet une coïncidence historique, sinon plus qu'une coïncidence comme nous allons le voir, entre l'édification, l'hégémonie et la crise du modèle de mondialisation libérale et l'évolution des préoccupations, des problématiques et des stratégies syndicales du début des années 1980 à aujourd'hui.

Nous allons ici nous en tenir aux faits saillants de ce parcours, tel qui se révèle à l'examen du corpus de la recherche sur le syndicalisme et de la façon même dont les syndicats, en pratique, ont résolu de relever les défis qui leur sont posés. Il s'agit initialement des thèses qui se penchent sur un syndicalisme en déclin pour faire place, en suite logique, aux stratégies syndicales déployées pour enrayer ce déclin et préserver la pertinence et la pérennité de la fonction syndicale et de la représentation collective.

Un arrêt sur les termes de la discussion

C'est un exercice périlleux de dissenter sur le syndicalisme en terme générique, car il y a bien *des* syndicalismes. Nos propos sont donc à pondérer en ce sens. Ils s'appliquent à un certain degré de généralité qui comprend, sans conteste, de multiples exceptions au cas par cas. Ils comportent également un biais ethnographique puisque l'attention portera

Nous sommes là approximativement au tournant des années 2000. Tandis que le syndicalisme est en pleine introspection, c'est alors à l'extérieur que cela se passe ; le social s'agite et s'élève contre la mondialisation. Insurrection sociale, résurrection syndicale ? Plusieurs commencent à émettre l'hypothèse que la résurgence de la critique sociale présente l'opportunité offerte à l'acteur syndical de reprendre le train de l'histoire. Mais bien qu'il suscite des sympathies auprès des bases militantes, le mouvement altermondialiste sera d'abord boudé par la plupart des élites syndicales jusqu'à que, peu à peu, on assiste à une convergence de positions à l'encontre de la mondialisation libérale, convergence davantage exprimée sous le sceau du syndicalisme international et dont la crise financière globale formera un puissant catalyseur. C'est sur cette note que nous concluons notre parcours.

essentiellement sur les pays industrialisés. Il y a deux raisons à cela : la littérature disponible est dominée par la recherche sur les syndicalismes des pays industrialisés et les syndicalismes des pays industrialisés sont les syndicalismes dominants.

Quant à la mondialisation, nous parlons précisément du programme de mondialisation libérale tel qu'il fut déterminé et promu par le consensus de Washington au début des années 1980 : libéralisation, dérégulation, décentralisation, privatisation. En bref, il s'agit d'un programme qui laisse les mains libres au marché, un programme qui ne tient pas à s'embarasser des institutions du travail. Il s'agit également en arrière plan d'un dispositif

idéologique qui vise à tout dissoudre dans une logique de marché (éducation, santé, etc.) et à réduire l'homme à une logique d'intérêt. Comme de nombreux sociologues critiques l'ont souligné, il s'agit à la fois d'un dispositif de commodification du social et d'individualisation des rapports sociaux. Un tel dispositif se définit en opposition à la notion de solidarité et aux identités collectives.

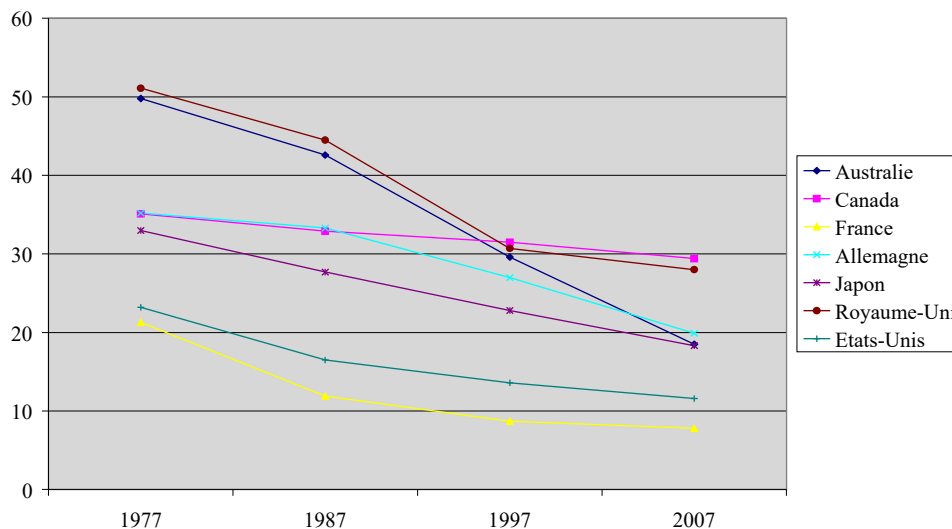
Un syndicalisme en crise

Les écrits sur le déclin du syndicalisme et sur la mise en cause de sa représentativité sociale abondent¹ : ce fut une des problématiques centrales dans le champ des études syndicales au long des années 1980 et 1990 et un problème bien concret pour les syndicats comme l'indique le tableau 1. Le déclin de la densité syndicale est une tendance lourde, à l'exception du syndicalisme canadien qui, malgré une baisse, offre un portrait relativement stable en comparaison aux autres syndicalismes à l'examen. Il faut signaler que les données de 2008 non recensées par l'OCDE montrent un léger retournement de tendance dans plusieurs pays comme notamment aux États-Unis et en Australie.

C'est peut-être un signe que les efforts de recrutement entrepris par les syndicats ont porté fruit. Les statistiques de 2009 et des années à venir seront probablement marquées par les pertes massives d'emploi liées à la crise financière globale, phénomène exogène au syndicalisme.

Le déclin de la densité syndicale est une tendance lourde, à l'exception du syndicalisme canadien qui, malgré une baisse, offre un portrait relativement stable en comparaison aux autres syndicalismes à l'examen.

Tableau 1 : Densité syndicale, période 1977-2007 (Source : OCDE Statistiques 2009)



Les causes du déclin de la densité syndicale sont multiples et sont principalement associées aux mutations socio-économiques des dernières décennies et à l'évolution consécutive du marché du travail.

Les causes du déclin de la densité syndicale sont multiples et sont principalement associées aux mutations socio-économiques des dernières décennies et à l'évolution consécutive du marché du travail. On peut énumérer, entre autres, la multiplication des formes atypiques d'emploi (travail précaire ou temporaire) touchant en priorité les nouvelles générations post-baby-boom, la montée du secteur des services et de l'économie du savoir aux dépens du secteur manufacturier, la participation accrue des femmes au marché du travail, etc. Ces changements sont bien connus de tous. Ce qui retient ici l'attention, c'est la difficulté que les syndicats ont éprouvée à couvrir les nouveaux segments de la force de travail dans ces secteurs en croissance. De fait, ces changements dans leur ensemble concourent à une hétérogénéité et une fragmentation croissante de la main-d'œuvre. Les analystes sont unanimes : la problématique syndicale réside en bonne partie dans la capacité des syndicats à formuler et à agréger des intérêts de plus en plus différenciés. De l'avis du Bureau international du travail (BIT), les syndicats ont du mal à intégrer les aspirations de plus en plus diversifiées des salariés ; les attentes professionnelles sont de plus en plus variées et elles s'expriment différemment selon le secteur d'activité, la profession, les qualifications, l'âge ou le sexe.

Les syndicats font également face à un nouveau contexte d'action de plus en plus décentralisé et concurrentiel qui vient complexifier la donne. L'intensification de la concurrence, y compris entre travailleurs sous la menace du chômage ou d'une délocalisation, induit des solutions micro-

corporatistes et des luttes intra-classes. La question de l'emploi en particulier, dès lors qu'ils s'en font les gestionnaires, a pour effet de mettre les syndicats en porte-à-faux. Comment donc, par exemple, s'afficher comme un syndicalisme responsable (de l'emploi) et commander une action revendicative qui aboutirait potentiellement à coûter des emplois ? C'est un « *catch 22* ». Ce fut un des principaux problèmes stratégiques de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et d'autres syndicats transatlantiques face aux restructurations des années 1990. Emprisonné dans cette logique, le syndicalisme ne peut être proactif que dans la mesure où il collabore (à la sauvegarde des emplois), ce qui réduit d'autant son autonomie d'action de même que sa capacité d'opposition sinon sa crédibilité propre en tant qu'agent de contestation. Cette logique a bien souvent mené à un syndicalisme de concession économique – mieux vaut être *down* que dehors – et de partition sociale, car elle tend également à pousser les syndicats à se replier sur leurs bases, avec pour effet d'exacerber la division entre « *insiders* » (les syndiqués) et « *outsiders* » (les temporaires, les chômeurs, etc.) : les limites de l'inclusion sont aussi les frontières de l'exclusion².

Les analystes sont unanimes : la problématique syndicale réside en bonne partie dans la capacité des syndicats à formuler et à agréger des intérêts de plus en plus différenciés.

D'autres analyses mettront de l'avant une mutation de valeurs – la montée de l'individualisme – ainsi qu'une érosion des idéaux collectivistes au sein même des mouvements syndicaux, symptôme d'une absence de projet alternatif. Ces points de vue ont leur mérite. En 1998, le congrès célébrant le 25^{ème} anniversaire de la Confédération européenne des syndicats (CES) s'intitulait « de nouveaux temps – de nouveaux syndicats ».

Pourquoi pas la proposition inverse ? Il s'agit là d'un signe que le syndicalisme ne se voit plus comme une force motrice de l'histoire. Ceci dit, de telles analyses ont le défaut de proposer une vue grossissante qui ne rend pas justice aux dynamiques sociales à l'œuvre. La précarité de l'emploi n'a rien d'une fatalité. Si les emplois sont précaires, c'est parce que les employeurs choisissent de proposer des emplois à statut précaire, quelle que soit la validité des motifs invoqués (coût, flexibilité), que le législateur le permet et que les concernés n'ont souvent d'autre choix que de s'y résoudre.

Si la GRH sert des besoins pratiques d'adaptation de la main-d'œuvre aux nouvelles exigences du travail, il peut aussi s'agir d'un outil d'évitement syndical.

Il est manifeste que les employeurs, dès les années 1980, sont passés à l'attaque. L'offensive patronale visait à la fois à promouvoir un régime de relations de travail qui permette la transition vers de nouveaux modèles productifs et à disqualifier l'acteur syndical. C'est ainsi qu'on a commencé à assister à une vaste diffusion de nouveaux modèles de gestion des ressources humaines porteurs d'une double fonction. D'un côté, il s'agit d'encourager des arrangements flexibles et la participation directe des employés, en contrepoint au syndicalisme de contrôle. De l'autre, il s'agit de proposer des canaux de communication concurrents à la voix syndicale, d'individualiser le rapport salarial et de déployer des stratégies de manipulation identitaire. Pour ses critiques, si la GRH sert des besoins pratiques d'adaptation de la main-d'œuvre aux nouvelles exigences du travail, il peut aussi s'agir d'un outil d'évitement syndical. Et cette offensive patronale a bien souvent trouvé un renfort politique non négligeable dans les rangs des libéraux, que l'on songe à Reagan ou Thatcher, pionniers du consensus de Washington, ou plus récemment au gouvernement Howard en Australie qui a

conçu tout un arsenal législatif pour rendre la représentation syndicale et l'action revendicative quasiment illicites.

La montée de l'individualisme est en soi même un facteur discutable si l'on y regarde de plus près. La plupart des enquêtes révèlent de façon assez consistante que les jeunes sont en majorité favorables au syndicalisme. Le problème est qu'ils s'y sentent à l'écart et que dans bien des cas ils le sont effectivement, souvent en vertu de leur statut d'emploi ou à cause de l'absence de présence ou de volonté syndicale. La question à se poser est donc plutôt de savoir si les nouvelles générations sont davantage individualistes ou s'ils se trouvent dans un contexte social davantage individualisant ?³

La plupart des enquêtes révèlent de façon assez consistante que les jeunes sont en majorité favorables au syndicalisme. Le problème est qu'ils s'y sentent à l'écart et que dans bien des cas ils le sont effectivement, souvent en vertu de leur statut d'emploi ou à cause de l'absence de présence ou de volonté syndicale.

Si notre jeunesse était peuplée de Robinsons, comment alors s'expliquer que les nouveaux mouvements sociaux comptent dans leurs rangs un contingent massif et actif de jeunes, idéalistes et solidaires ? Les jeunes ne sont pas dupes et beaucoup d'entre eux voient bien que les tensions et la concurrence intergénérationnelle découlent des stratégies des employeurs. Le défi syndical est alors de permettre l'arrimage militant, au travail et hors travail afin de promouvoir une pleine citoyenneté sociale dans un contexte de salariat intermittent. Or l'observation sociologique suggère que rien n'est nécessairement acquis ni compromis à cet égard, et qu'il revient aux syndicats de définir et d'appliquer des stratégies qui parviennent à réaliser cet arrimage.

D'un syndicalisme stratégique...

Les années 1980-1990 représentent une période charnière au plan économique : on assiste à de vastes chantiers de réorganisation du travail en vue d'assurer la transition vers un nouveau modèle socio-productif néo- ou post-fordiste avec mots d'ordre : productivité et compétitivité. Les syndicats font-ils alors partie du problème ou de la solution ?

En Amérique, il semble plutôt que le régime de travail hérité de la période fordienne est vu comme un obstacle à la refonte des milieux de travail. Pour beaucoup, le syndicalisme de contrôle cristallisé dans les conventions collectives fait barrage aux nouvelles exigences de flexibilité. Déjà en situation endémique de déclin et face à la détermination patronale, le syndicalisme américain choisit de faire partie de la solution et propose une situation de compromis. C'est la thèse, dominante à l'époque, d'un « syndicalisme stratégique ». L'objectif est d'agir au-delà et par-delà la convention collective. Au-delà, le syndicat facilite la participation des travailleurs aux nouvelles formes de travail flexible. Au-delà et en échange dans un esprit de partenariat, le syndicat sollicite une certaine influence sur les prises de décision stratégique.

En Amérique, il semble plutôt que le régime de travail hérité de la période fordienne est vu comme un obstacle à la refonte des milieux de travail. Pour beaucoup, le syndicalisme de contrôle cristallisé dans les conventions collectives fait barrage aux nouvelles exigences de flexibilité.

Cette initiative trouvera beaucoup de partisans dans les rangs syndicaux, principalement auprès des élites syndicales, ainsi que dans les rangs académiques. Nul ne saurait dire ce qu'il serait advenu du syndicalisme américain s'il

en avait décidé autrement, sauf que si la nature du travail a bel et bien changé, il n'est pas clair que le patronat ait réellement concédé aux syndicats le pouvoir de peser sur les décisions stratégiques. Seulement, pendant ce temps, le déclin de la densité syndicale ne cesse de se prononcer et la rationalisation et l'intensification corrélative du travail dans un contexte de « *lean production* » commencent à créer des tensions entre les bases syndicales et leurs élites.

Il est intéressant de noter que ce nouveau cap stratégique constitue un point de rupture avec le syndicalisme canadien. C'est un des principaux motifs de la scission entre les syndicats américain et canadien de l'automobile, ces derniers n'étant pas convaincus de la pertinence d'une telle stratégie de partenariat : « nous comprenons bien leurs contraintes, cela ne veut pas dire pour autant que nous partageons leurs objectifs » soulignait le leader canadien de l'époque. Pourvus d'une base plus solide, certains diront que les syndicats canadiens pouvaient se risquer à observer une posture plus combative. Quoiqu'il en soit, la fortune respective des deux syndicalismes tend à suggérer qu'ils firent le bon choix.

La question se pose différemment du côté européen. Les syndicalismes y sont davantage institutionnalisés au plan sociétal et les turbulences de la fin des années 1960 et des années 70 ont donné lieu à des pactes sociaux. À l'exception du cas britannique où le gouvernement Thatcher décide de s'en prendre de front aux syndicats, il s'agit donc plutôt d'exploiter les institutions au service de la promotion de modèles nationaux de compétitivité et d'engager les syndicats en ce sens lorsque les idéologies sont « compatibles ». Ce sera par exemple le cas de la Confédération française démocratique du

travail (CFDT), qui misera sur un modèle de participation, en contraste avec la Confédération générale du travail (CGT). Au modèle de « production de masse flexible » américain inspiré du toyotisme japonais, on verra donc s'opposer le modèle socio-technique nordique, le modèle germanique de production de produits de qualité à haute valeur ajoutée, le modèle italien de « spécialisation flexible », etc..

Les institutions constituent davantage une ressource qu'une contrainte au sens où elles peuvent servir la coordination économique et la coopération sociale.

Le postulat sous-jacent est que les institutions constituent davantage une ressource qu'une contrainte au sens où elles peuvent servir la coordination économique et la coopération sociale. La politique du « dialogue social » deviendra conséquemment un des piliers du projet de construction européenne. Ceci n'empêche pas néanmoins les employeurs et leurs associations de réclamer plus de flexibilité et de donner préférence à des arrangements plus décentralisés. C'est ainsi qu'on assiste à la multiplication de formules micro-corporatistes, de « coalitions de productivité », qui inquiètent les syndicats.

Somme toute, à la fin des années 1990, après la chute du mur de Berlin et l'effondrement du modèle communiste, on se retrouve avec deux systèmes en compétition : le modèle libéral de marché à l'américaine contre le modèle social européen ou encore un capitalisme de

« *share-holders* » contre un capitalisme de « *stake-holders* ». Cette compétition se traduit par deux trajectoires opposées et communément qualifiées de « *low-road* » et de « *high-road* ». La première trajectoire donne la primauté à la réduction des coûts, la seconde mise sur l'innovation et la qualité, avec les conséquences qu'on imagine sur l'usage fait de la force de travail. La réalité est bien sûr plus complexe et nuancée. Si l'économie américaine est dominée par une logique de *low-road*, elle est assez vaste pour contenir des poches de *high-road*. L'élargissement de l'union européenne au pays de l'est offre au capital européen l'alternative de changer de trajectoire, concrètement et simplement en délocalisant la production à l'Est ou, plus pernicieusement, en effectuant un chantage à la délocalisation comme ce fut le cas par exemple de Bosch en France. L'ennui, c'est que dans une économie désormais globalisée, ce sont les pays en voie de développement et notamment la Chine qui fixent le plancher des coûts.

Somme toute, à la fin des années 1990, après la chute du mur de Berlin et l'effondrement du modèle communiste, on se retrouve avec deux systèmes en compétition : le modèle libéral de marché à l'américaine contre le modèle social européen ou encore un capitalisme de « *share-holders* » contre un capitalisme de « *stake-holders* ».

Aux stratégies syndicales

Il s'agit de contextes d'action bien différents pour les syndicats. Le contexte libéral est explicitement contraire au syndicalisme alors que les contextes corporatifs lui concèdent une assise institutionnelle ainsi qu'un champ de

manœuvre qualitatif, qu'il s'agisse des modalités d'implication de la main-d'œuvre ou des systèmes de qualification. Il est donc raisonnable de penser que cette différence de contexte est pour beaucoup responsable de la

dualité des stratégies syndicales développées dans les années 1990. Car hormis des cas d'exception, comme en Corée du Sud, au Brésil ou encore en Afrique du Sud, où le syndicalisme s'est recomposé sur un mouvement de classe, les syndicats ont développé des réponses stratégiques soit *par le haut*, via le partenariat social à des fins de consolidation institutionnelle, soit *par le bas*, via des efforts d'« *organising* » à des fins de renouvellement qualitatif sinon quantitatif du membership.

La première réponse est archétypique du contexte continental européen, et plus encore des syndicats internationaux ; la seconde se retrouve davantage dans les pays anglo-saxons, pour des questions de mimétisme et souvent par défaut dans des contextes particulièrement adverses.

Les stratégies de partenariat et d'« *organising* » ont leurs vertus propres, qu'il s'agisse du maintien d'un statut d'interlocuteur ou du renouveau des identités syndicales.

Les stratégies de partenariat et d'« *organising* » ont leurs vertus propres, qu'il s'agisse du maintien d'un statut d'interlocuteur ou du renouveau des identités syndicales. Elles ont connu des succès relatifs, quoique l'on puisse dire sans trop créer de controverse que le dialogue social européen, jusqu'à présent, n'a pas débouché sur les résultats escomptés. Or ce n'est pas tant la question de la pertinence ni de la performance de ces stratégies qui nous intéresse, mais les avenues inexploitées qui s'offrent au syndicalisme pour aller de l'avant. En effet, ces stratégies font problème à des plans fondamentaux que sont la solidarité, la démocratie et le politique, qui à leur tour ont un impact à la fois sur l'internationalisme du mouvement syndical et ses capacités de mobilisation.

Les stratégies de partenariat ont aussi l'inconvénient de confiner le syndicalisme dans un rôle de « gestionnaire » du social, à distance des bases populaires.

On peut identifier plusieurs problèmes inhérents aux stratégies de partenariat : (i) celui d'encourager des replis corporatifs, voire des replis micro corporatistes, à l'échelle industrielle ; (ii) celui d'exacerber les divisions sociales selon les modalités d'inclusion qui sont aussi les frontières de l'exclusion, à l'échelle sociétale ; (iii) celui d'une mise en compétition des systèmes nationaux de solidarité, à l'échelle internationale. Les stratégies de partenariat ont aussi l'inconvénient de confiner le syndicalisme dans un rôle de « gestionnaire » du social, à distance des bases populaires. Ces stratégies ont eu un effet d'autant plus démobilisateur que les partenariats à l'œuvre ont le plus souvent été piégés dans des logiques de concession, notamment au cours du processus menant à l'union monétaire européenne, un processus « d'intégration négative » avec pour effet d'aliéner les bases militantes. Au bout du compte, le syndicalisme, et c'est encore plus vrai des instances syndicales internationales comme la Confédération européenne des syndicats (CES), se trouve captif de l'institutionnel d'où il est réduit à tirer sa principale raison d'être. Ce faisant, il s'enferme dans la logique de l'autre (l'employabilité, la compétitivité, etc.), et se trouve conscrit à une logique du « oui », car n'ayant plus de capacité propre de mobilisation, il ne peut établir un rapport de force qui compte.

Les stratégies d'« *organising* » furent amorcées dans les années 1990 et devinrent la priorité du syndicalisme américain sous le leadership de Sweeney en 1995. Bien qu'elles exigent beaucoup de ressources syndicales dans un contexte d'adversité patronale et de restrictions légales, les stratégies d'« *organising* »

ont l'avantage de ré-oxygéner le mouvement syndical par la base. On se souviendra des maillots de la CSN : « l'organisation, c'est l'oxygène du mouvement ». Le défi démocratique est dès lors d'assurer que le militantisme local puisse trouver écho et support à des échelons supérieurs de la structure syndicale, ce qui n'est pas si évident comme le suggère l'expérience américaine où l'*American Federation of Labor – Congress of Industrial Organizations* (AFL-CIO) s'est trouvé bien embarrassé à contenir les brasiers sociaux allumés par ses syndicats locaux. Les tensions intersyndicales autour de la stratégie d'*organising* aboutiront d'ailleurs en 2005 à un schisme au sein de l'AFL-CIO. Mais là encore, le problème de fonds réside dans le fait que les identités collectives se bâtissent, parfois strictement, sur une logique d'intérêts, avec pour résultat une mosaïque de solidarités, un patchwork d'égoïsmes collectifs. Un problème corollaire est que les campagnes d'*organising*, résolument pragmatiques, éludent la dimension politique. Un « *organising* sans doctrine » déplorait un expert australien de la question syndicale. S'y ajoute que les solidarités internationales se trouvent potentiellement délaissées, sinon conscrites dans les limites d'alliances sectorielles au sein des secteurs déjà pourvus d'une tradition et d'une structure internationale.

Altermondialisme, Alter-syndicalisme ?

C'est justement à ces problèmes que les nouveaux mouvements contestataires, comme nous allons le voir, apportent des réponses intéressantes. C'est le point de vue partagé par un nombre croissant d'experts qui postulent à divers égards que les nouveaux mouvements contre-hégémoniques ont probablement de quoi insuffler au syndicalisme ce grain de passion et d'utopie qui se seraient évanouies, contribuant ainsi à une « revitalisation » des politiques syndicales.

Les stratégies d'*organising* ont l'avantage de ré-oxygéner le mouvement syndical par la base. On se souviendra des maillots de la CSN : « l'organisation, c'est l'oxygène du mouvement ».

En somme, l'analyse suggère certaines pistes. D'abord, il appert que ces stratégies, malgré elles, aboutissent à une fragmentation des solidarités en oubliant la valeur « du principe même du principe » comme l'énonce le poète⁴, celui de la solidarité ou de la fraternité comme valeur première et indivisible. Ensuite, on relève que les structures de démocratie représentative souffrent d'un problème consubstantiel d'élasticité et de réceptivité sociale. Ce problème s'accroît d'autant que les centres de décision s'éloignent, voire s'internationalisent, et que les leadership se trouvent déconnectés du militantisme local. Enfin, on constate que non seulement il y a une perte d'altérité politique, au sens du développement d'un registre idéologique autonome, mais que le politique, dans sa vocation d'évocation, de passion et d'émancipation, est laissé en friche.

Les syndicats doivent se réengager dans la bataille des idées et reprendre l'initiative idéologique en embrassant les revendications de justice globale.

Pour Bourdieu⁵, le mouvement social européen a pour objectif une utopie, et telle est la condition d'un syndicalisme rénové. Pour Hyman⁶, les syndicats doivent se réengager dans la bataille des idées et reprendre l'initiative idéologique en embrassant les

revendications de justice globale. Pour Waterman⁷, l'édification d'une nouvelle internationale syndicale requiert les motivations d'un utopisme. Pour Panitch⁸, il s'agit d'une formidable plateforme de transformation sociale, à supposer que les syndicats embrayent et, réciproquement, que les mouvements contestataires créent un espace pour les stratégies syndicales.

Cette dernière question du lien à la mouvance altermondialiste – quelle que soit sa forme : plateforme, coalition, fusion, assimilation, répudiation – demeure bel et bien une question empirique. Mais l'enjeu, lui, est clair : il s'agit de retrouver une altérité politique qui permette à la fois de relancer la critique sociale, devenue atone dans les années 1980⁹, et d'en reprendre le flambeau. Il s'agit de se débarrasser des logiques de partenariat socio-économique, d'un corporatisme « élitiste et démobilisateur¹⁰ », de se départir de l'image d'un syndicalisme acculé ou « domestiqué¹¹ ». L'enjeu est de sortir d'une logique gestionnaire, de sortir le politique du gestionnaire¹² et d'épouser les nouveaux mouvements sociaux pour renouer avec une logique contestataire. Pour cela, et afin d'éviter de se réduire à un mouvement parmi les mouvements, il faudrait que le syndicalisme parvienne à assurer sa centralité dans les rangs contestataires, autrement dit qu'il parvienne à réaffirmer sa centralité dans la transversalité des luttes.

Afin d'éviter de se réduire à un mouvement parmi les mouvements, il faudrait que le syndicalisme parvienne à assurer sa centralité dans les rangs contestataires, autrement dit qu'il parvienne à réaffirmer sa centralité dans la transversalité des luttes.

Le mouvement altermondialiste et le syndicalisme : une grille d'analyse

Alors que les think-tank syndicaux planchent sur les stratégies de sortie de crise, c'est le social qui rentre en irruption : des émeutes de Seattle au Forum social mondial (FSM) de Porto Alegre, des barricades de Melbourne au gazage de Québec, des Zapatistes au Larzac, de la mort « accidentelle » d'un anarchiste sur les pavés de Gènes à la rébellion des *campesinos* à Quito, de l'AMI à Bolkestein, etc., c'est tout un monde d'indignation, de luttes et d'utopies libertaires qui soudain se soulève contre la mondialisation néolibérale. Le tournant du 21^{ème} siècle a sans conteste été le théâtre d'un sursaut du social qui fera dire à Klein¹³ qu'il annonçait « la fin de la fin de l'histoire ».

En quoi donc, sur un plan abstrait, les nouveaux mouvements contestataires apportent-ils des éléments de réponse stratégique ? La méta-analyse suggère qu'ils interviennent sur trois plans (voir tableau 2). D'abord, par le rejet des règles et des meneurs du jeu : contestation plutôt que régulation, avec une exigence de restitution démocratique. Plus finement, il s'agit de déployer un rapport de force qui permette une (ré)institutionnalisation du pouvoir du social vis-à-vis de l'économique. Ensuite, par un élargissement des bases et des revendications sociales en lien avec un renouvellement des modes d'organisation, de coordination et d'action collective. Enfin, comme on vient de le souligner, par une revitalisation de la critique sociale.

La réponse portée par les altermondialistes tient ainsi, dans son ensemble, dans un renversement axiologique : sortir des gonds identitaires et prendre la solidarité *sui generis* comme une fin en soi. Vu ainsi, il est moins question de savoir si la solidarité peut résister à la mondialisation que de savoir si la mondialisation peut résister aux solidarités !

Tableau 2 : La question syndicale dans le miroir de l'altermondialisme

La question syndicale	Principes portés par la mouvance contestataire
Un syndicalisme élitiste, un partenariat social démobilisateur et une fragmentation des solidarités	Contestation des modèles de gouverne et place à la contestation sociale. Davantage de démocratie participative. Importance d'une horizontalisation du pouvoir et des réseaux.
Déclin de la capacité de mobilisation	Renouveau de l'activisme : davantage d'organicité sociale. Innovation dans les méthodes d'action, de coordination et de leadership.
Perte d'altérité politique	Revitalisation des politiques syndicales. Recours à l'utopie et retour à un humanisme (radical).

Si l'option « syndicalisme de mouvement social » est vue comme une condition de « renaissance » syndicale, cela demeure encore un problème irrésolu de savoir si elle peut permettre au syndicalisme de se (re)construire un pouvoir politique et économique indépendant. Il n'est pas dit que les mouvements contestataires se livrent si naturellement au leadership syndical. Il s'agit également d'aménager le pluralisme syndical au sein du pluralisme de ces mouvements, avec le risque de voir les divisions internes du syndicalisme s'exacerber pour peu de gains au total. Enfin, il n'est pas dit non plus que les syndicats eux-mêmes y voient un impératif particulier. Faut-il encore qu'il y ait un mouvement social sur qui compter. Le dilemme tient aussi du fait que dans « cet autre monde » revendiqué par les

altermondialistes, on ne sait trop quelle serait la place de la négociation collective, ni celle du dialogue social au sens large, si difficilement institutionnalisés – sans compter qu'il s'agit d'une nébuleuse hors contrôle. Comme le confiait un porte parole du Congrès du Travail du Canada, « c'est bien beau de s'époumoner contre le marché, mais c'est avec des employeurs qu'on négocie », exprimant ainsi sa crainte d'un détournement du terrain de jeu : au profit de qui ?

Quoi qu'il en soit, les altermondialistes sont vivifiants en cela qu'ils resituent le problème dans le capitalisme lui-même. Vu ainsi, le syndicalisme n'a pas à ployer sous le fardeau de la faute, c'est le capital qui est en rupture de contrat, pour peu que les syndicats ne se fassent complices.

Le syndicalisme face à la crise financière

À vrai dire, selon toute apparence, la question contestataire met les syndicats en porte-à-faux. Le syndicalisme international est à la fois présent à Davos et à Porto Alegre, il vise à siéger dans les hauts lieux du pouvoir économique¹⁴ tout en échafaudant un rapprochement avec la mouvance contestataire qui elle, dans le même temps, élève la

protestation contre ces mêmes instances. Car le premier réflexe des élites syndicales fut bel et bien un réflexe corporatif, d'autant plus évident dans le contexte européen, en vue de trouver assise dans la mondialisation. Les syndicats s'en tiennent alors à solliciter le soutien de la société civile en ce sens¹⁵. C'est ainsi qu'on s'explique que les jeunes

syndicalistes de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) réunis à Durban, 2002, au sommet des Nations Unis sur le développement durable, se trouvèrent profondément divisés sur l'orientation souhaitable du syndicalisme : partenariat social pour ceux du nord, révolte pour ceux du sud.

Ce n'est véritablement qu'à partir de 2007 et du lancement de la campagne mondiale « Travail décent pour une vie décente » que le syndicalisme international, doté d'un nouvel organe militant « *Global Unions* », donne des signes de plus en plus perceptibles de durcissement à l'encontre de la mondialisation et réciproquement de rapprochement vis-à-vis des altermondialistes.

Ce n'est véritablement qu'à partir de 2007 et du lancement de la campagne mondiale « Travail décent pour une vie décente » que le syndicalisme international, doté d'un nouvel organe militant « *Global Unions* », donne des signes de plus en plus perceptibles de durcissement à l'encontre de la mondialisation et réciproquement de rapprochement vis-à-vis des altermondialistes. Cette nouvelle initiative syndicale, cette fois engageant le syndicalisme européen, sera symboliquement lancée au FSM de Nairobi, en alliance avec des ONG militantes tels que *Social Alert International*, *Solidar* et le Forum progressiste mondial.

C'est donc bien un syndicalisme en campagne qui, l'année suivante, montre ses crocs à Davos. Il n'est plus question d'accréditer la mondialisation. Le modèle de développement libéral, source de pauvreté, d'inégalités croissantes, de dégradation des institutions sociales et de l'environnement, n'est pas acceptable. La mondialisation doit changer de cours. La Confédération syndicale internationale (CSI) considère que : « Les gouvernements font fausse route et exhibent

une dangereuse suffisance, alors même que les failles évidentes de l'économie mondiale s'aggravent ». Simultanément, elle confirme sa volonté d'aller de l'avant avec le mouvement altermondialiste. La Confédération syndicale internationale appelle à la mobilisation de ses 311 organisations affiliées en vue de renforcer l'effort de collaboration et de solidarité avec les mouvements d'opposition à la mondialisation néo-libérale¹⁶.

La crise financière qui s'abat sur l'économie mondiale en 2008 poussera le syndicalisme à hausser le ton et à militer pour un changement radical de gouverne mondiale. La montée au créneau du syndicalisme se fait sur trois fronts. Le premier front repose sur une mobilisation pour la justice sociale, pour « une mondialisation en faveur des travailleurs, et non contre eux »¹⁶. Le second front est en lien avec l'Organisation internationale du travail (OIT) qui souscrit au programme « Travail décent ». Ce second front vise à créer un nouvel échafaudage de gouverne mondiale sous un mode de direction tripartite et inclusif où les pays en développement auront une influence et où les institutions sociales (syndicats et société civile) seront parties prenantes¹⁶. Le troisième front revendique un *new deal* mondial, l'édification d'un nouveau contrat social et en particulier une intervention massive pour l'emploi, un pacte mondial pour l'emploi. Les syndicats se font ainsi l'écho de la rue – « ce n'est pas à nous de payer votre crise » lira-t-on sur les banderoles aux quatre coins du monde – et soumettent en avril 2009 un programme d'action¹⁷ ambitieux au sommet du G20 à Londres. Cette exigence sera fermement réitérée au sommet du G8 à L'Aquila en juillet 2009.

La crise financière qui s'abat sur l'économie mondiale en 2008 poussera le syndicalisme à hausser le ton et à militer pour un changement radical de gouverne mondiale.

Nous voilà au bout de notre parcours. Comme le déclarait récemment Kader Arif du Groupe socialiste au sein du Parlement européen : « Loin d'être idéologiquement neutre, le processus de mondialisation en cours est fortement inspiré des idées libérales véhiculées par ledit Consensus de Washington [...] Le moment (est venu) de procéder à une révision drastique des impératifs économiques qui ont régi la mondialisation au cours des trente dernières années. La cohésion sociale à l'échelle mondiale devrait constituer l'un des piliers fondamentaux du nouvel ordre économique » – un point de vue désormais tout-à-fait endossé par le syndicalisme international.

Le processus de mondialisation libérale amorcé au début des années 1980 a frappé de plein fouet le syndicalisme. En réponse, les syndicats chercheront principalement à maintenir leur arrimage institutionnel et à limiter la décroissance de leur membership. Réponse à toute fin pragmatique mais qui contiendra le syndicalisme dans une logique de subordination, à distance du social. Ironiquement, c'est l'insubordination du social qui lui offre une sortie de crise, au moment même où implose le modèle de mondialisation libérale. Retournement historique, au sommet spécial sur les marchés financiers et l'économie mondiale du G20 à Washington,

novembre 2008, les syndicats, par la voix des *Global Unions*, étaient cette fois au rendez-vous : « Avertissement des syndicats au G20 : les demi-mesures ne suffiront pas à colmater la brèche de l'économie globale ».

Le processus de mondialisation libérale amorcé au début des années 1980 a frappé de plein fouet le syndicalisme (...) Il y a aujourd'hui de bonnes raisons de penser que la crise ouvre aux syndicats un nouvel espace pour une ré-régulation. Mais encore faut-il qu'il y ait rapport de force.

Il y a aujourd'hui de bonnes raisons de penser que la crise ouvre aux syndicats un nouvel espace pour une ré-régulation. Mais encore faut-il qu'il y ait rapport de force ou comme l'évoquait si bien Jaurès en son temps : « c'est la force de la passion qui crée la force de la règle ». Le syndicalisme va-t-il donc poursuivre sa nouvelle ligne contestataire – ce qui est d'autant plus probable que les syndicalismes du nord se trouvent de plus en plus interconnectés avec ceux du sud – ou bien va-t-il préférer jouer la carte du compromis pour marquer des points institutionnels ? On verra bien, selon ou non que les syndicats considèrent qu'il leur incombe de se prêter au secours du capitalisme. ■

Bibliographie

- 1 Gagnon, M.J. (ed.) (1998) *Un syndicalisme en crise d'identité*, Sociologie et Société, vol. 30, No.2, automne ;
Hege, A. (ed.) (2000) *La représentativité syndicale*, numéro spécial de la Chronique internationale de l'IRES, n°66, septembre.
- 2 Hyman, R. (1999). 'Imagined Solidarities: Can Trade Unions Resist Globalization?', in *Globalization and Labour Relations*, P. Leisink (ed.), Cheltenham, Edward Elgar, p. 94-115.
- 3 Le Queux, S. (2003). 'Les jeunes et le syndicalisme: notes de recherche en Australie et pistes de

réflexion', in *Rethinking Institutions for Work and Employment*, G. Murray & al. (eds.), XXXVIIIth Annual CIRA Conference, p. 277-291.

- 4 Paz, O. (1992). *L'autre voix. Poésie et fin de siècle*, Arcades, Gallimard.
- 5 Bourdieu, P. (2001). *Contre-Feux 2*, Paris, Raisons d'Agir.
- 6 Hyman, R. (2001). 'European Integration and Industrial Relations: A case of Variable Geometry?', in *Place, Space and the New Labour Internationalisms*, P. Waterman and J. Wills (eds.), Blackwell Publishers, p. 164-179.

-
- ⁷ Waterman, P. (2001). 'Trade Union Internationalism in the Age of Seattle', in *Place, Space and the New Labour Internationalisms*, P. Waterman and J. Wills (eds.), Blackwell Publishers, p. 8-32.
- ⁸ Panitch, L. (2001). 'Reflections on Strategy for Labour', *Socialist Register*, Merlin Press, p. 367-392.
- ⁹ Boltanski, L. and E. Chapiello (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- ¹⁰ Baccaro, L., K. Hamann and L. Turner (2003). 'The Politics of Labour Movement Revitalization: The Need for a Revitalized Perspective', *European Journal of Industrial Relations*, vol. 9, no 1, p. 119-133.
- ¹¹ Fantasia, R. and K. Voss (2003). *Des syndicats domestiqués – Répression patronale et résistance syndicale aux Etats-Unis*, Paris, Raisons d'Agir.
- ¹² Benasayag, M. and D. Sztulwark (2001). *Du contre-pouvoir*, Paris, La découverte.
- ¹³ Klein, N. (2002). 'Farewell to "The End of History": Organization and Vision in Anti-Corporate Movements', *Socialist Register – A world of Contradictions*, Merlin Press.
- ¹⁴ « Des structures formelles de consultation avec le mouvement syndical internationale et la communauté des affaires devaient être établies dans les institutions internationales comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI)... » (Soutien total de la CISL à la demande de la Commission mondiale pour une mondialisation plus équitable, CISL en ligne 24/2/2004).
- ¹⁵ « Pour assurer leur rôle mondial de façon plus efficace, il incombe aux syndicats de construire des liens plus solides avec des entités non-syndicales de la société civile, tout en négociant avec les employeurs. L'influence exercée sur les gouvernements et la protection des services publics sont des questions charnières autour desquelles il convient de former des coalitions avec les organisations de la société civile » (CISL en ligne, 17/11/2003). « Aujourd'hui, la pression en faveur du changement rend le statu quo intenable et les ONG constituent un catalyseur pour notre action afin d'assurer que les droits des travailleurs soient appliqués à l'échelon mondial » (CISL en ligne, 20/1/2004).
- ¹⁶ Confédération syndicale internationale CSI en ligne, 26/1/2008; 29/2/2009 et 20/1/2009.
- ¹⁷ Se référer à la Déclaration syndicale internationale de Londres, avril 2009. http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/0904t_gf_g20_london_fr.pdf

Les études de cycles supérieurs à l'UQAC

ARTS ET LETTRES • Programme court en didactique du français langue maternelle • Maîtrise en art • Diplôme en didactique du français langue maternelle • Maîtrise en études littéraires • Maîtrise en linguistique • Doctorat en lettres

SCIENCES HUMAINES • Programme court en études régionales • Diplôme en sciences infirmières • Maîtrise en médecine expérimentale génétique des populations • Maîtrise en études et interventions régionales • Doctorat en développement régional • Maîtrise en sciences infirmières • Maîtrise en travail social • Programme court en éthique • Programme court en études religieuses • Diplôme en éthique de société • Maîtrise en théologie pratique • Doctorat en théologie pratique • Microprogramme en théologie pratique • Programme court d'accompagnement des aînés

SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE PSYCHOLOGIE • Diplôme en intervention éducative • Diplôme en enseignement collégial • Maîtrise en éducation • Doctorat en psychologie profil intervention • Doctorat en éducation • Programme court en intervention éducative • Programme court en administration scolaire • Diplôme en administration scolaire

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES • Programme court en gestion de projet • Diplôme en gestion de projet • Maîtrise en gestion de projet • Maîtrise en gestion des organisations • Maîtrise en administration des affaires pour cadres • Diplôme en sciences comptables

SCIENCES APPLIQUÉES • Maîtrise en ingénierie • Doctorat en ingénierie • Diplôme en sciences de la Terre • Maîtrise en sciences de la Terre • Doctorat en ressources minérales

SCIENCES FONDAMENTALES • Maîtrise en ressources renouvelables • Doctorat en sciences de l'environnement • Diplôme en éco-conseil

INFORMATIQUE ET MATHÉMATIQUES
• Diplôme en informatique appliquée • Maîtrise en informatique

2,5 millions \$
pour les étudiantes et les étudiants
en support et formation à la recherche
Consultez nos programmes
www.uqac.ca

UQAC
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

